

## DEMANDE DE CONTRÔLE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF PRÉALABLE A LA VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER

### Coordonnées du demandeur :

Nom\*, Prénom\* : .....

Adresse\* : .....

Code postal\* : ..... Ville\* : .....

Tél. (*impératif pour la prise de rendez-vous*) : .....

Souhaitez-vous recevoir le rapport de contrôle par mail ? : oui  non  , si oui adresse mail : .....

### Notaire en charge de la vente (si connu) :

Nom : .....

Adresse\* : .....

Code postal\* : ..... Ville\* : .....

Tél. : ..... Date de signature de la vente : .....

mail : .....

### Coordonnées des acquéreurs (si connues) :

Nom : .....

Adresse\* : .....

Code postal\* : ..... Ville\* : .....

Tél. : .....

### Adresse de l'installation à contrôler:

Nom\*, prénom\* du propriétaire : .....

Adresse\* : .....

Commune\* : ..... Section cadastrale\* : ..... N° de parcelle\* : .....

Type de logement : habitation individuelle  logement collectif  nombre de logements : .....

N° du compteur d'eau potable\* (*indiqué sur la facture d'eau*) : .....

### Pièces à joindre impérativement à la demande :

- Un plan de situation
- Un plan masse à l'échelle 1/500<sup>ème</sup>

**Avertissement** : Les ouvrages de prétraitement (fosse septique, fosse toutes eaux, séparateur à graisse, ...), de traitement (épurateur, tranchées d'infiltration, filtre à sable, ...) et de rejet (puisard, puits perdu, fossé, ...), doivent être accessibles le jour de la visite.

Un rendez-vous sera programmé dans un délai d'un mois après réception de ce formulaire dûment complété. Le contrôle ne pourra se faire qu'en présence du propriétaire ou d'un tiers.

**Adresse de facturation :**

Nom, Prénom ou raison sociale \*: .....  
(Redevable de la facture)

Date de naissance\* |\_\_|\_| |\_\_|\_| |\_\_|\_| |\_\_|\_| |\_\_|\_| |\_\_|\_| (si particulier)

Lieu de naissance\* : Pays ..... Ville .....

N° SIRET (si société ou organisme)\* |\_\_|\_| |\_\_|\_| |\_\_|\_| |\_\_|\_| |\_\_|\_| |\_\_|\_| |\_\_|\_| |\_\_|\_|  
(obligatoire pour les professionnels)

Adresse\*: .....

Code postal\* : ..... Ville\* : .....

Le montant de la prestation est fixé par délibération du conseil communautaire. A titre indicatif, le tarif 2020 s'élève à 119,79 € HT (143,75 € TTC). Une facture vous sera adressée par la Direction eau et assainissement après la réalisation de la prestation. Le tarif applicable est celui en vigueur à la date de réalisation du contrôle, **prestation payable à réception de la facture.**

**Pour les Administrations Publiques joindre les codes obligatoires pour la réception des factures dématérialisées via CHORUS (N° d'engagement, code service...)**

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir effectuer le contrôle des ouvrages d'assainissement non collectif et, pour ce faire, vous autorise, vous ou votre représentant, à pénétrer sur la propriété.

Fait à ..... , le ..... Signature

Reçu par le service le : ..... / ..... / .....

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la facturation des prestations des contrôles d'assainissement non collectif. Le destinataire de ces données est la Direction eau et assainissement.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, et au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données personnelles et à la libre circulation de ces données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification et d'opposition aux informations vous concernant que vous pourrez exercer en vous adressant au service accueil de la Direction eau et assainissement.

Afin de faire valoir vos droits, votre demande devra être accompagnée d'un justificatif d'identité.